

LEUZE/FRASNES

Ligne 86 : un RAVeL enfin en bonne voie ?

La Région a débloqué un montant de 100 000 € pour la reconversion d'une portion de l'ancienne ligne 86, entre Grandmetz et Leuze.

• Pierre-Laurent CUVELIER

La réhabilitation de l'ancienne ligne 86 reliant Leuze à Renaix serait-elle enfin sur les bons... rails ?

Une première étape vient d'être franchie avec l'attribution d'une subvention maximale, dans le cadre d'un appel à projets, de 100 000 € pour la Commune de Leuze. Cette enveloppe doit permettre le réaménagement en RAVeL d'un tronçon d'environ trois kilomètres entre la gare de Leuze et l'ancienne gare de Grandmetz. Il s'agit là d'un chaînon manquant en matière de mobilité douce sur l'entité, qui compte déjà une liaison cyclable vers Basècles, depuis le hall sportif de la LeuzArena.

« La reconversion de l'ancienne ligne 86, jusqu'à la jonction avec Frasnes, c'est un projet qui me tient à cœur car il a du sens en termes de mobilité. Maintenant que l'on a obtenu cette subvention, nous allons pouvoir inscrire des crédits budgétaires pour 2018 », précise le bourgmestre Christian Brotcorne. Cela dit, tout n'est pas gagné pour autant compte tenu du coût de



Une voie de mobilité douce doit notamment voir le jour entre Grandmetz et le centre de Leuze.

réalisation important pour le développement de ce RAVeL sur le territoire leuzois, soit 700 000 €. Les autorités communales explorent d'ailleurs plusieurs pistes pour aller décrocher d'autres subsides.

Le premier magistrat leuzois croit en tout cas beaucoup à l'opportunité, notamment pour les jeunes usagers, de disposer d'une « connexion naturelle » entre le village de Grandmetz et le centre-ville.

« Une telle liaison sera un atout non-négligeable afin d'amener les élèves venant de Grandmetz et Chapelle-à-Wattines à emprunter le RAVeL pour rejoindre les nombreux

établissements scolaires implantés en ville », estime-t-il.

Ça traîne pour la liaison Frasnes-Renaix

Dans la continuité de ce tronçon, Frasnes planche également depuis plusieurs années sur la réalisation d'un RAVeL jusqu'à Renaix. On parle ici d'un investissement de 300 000 euros pour le défrichage et le déferaillement de la zone.

« Le fonds régional d'investissement a accepté notre demande de subvention mais pour ne pas perdre les subsides obtenus (50 % de l'enveloppe globale), nous sommes tenus d'effectuer les travaux avant la fin

2018 », explique Jacques Dupire, le bourgmestre ff de Frasnes-lez-Anvaing. Le problème, c'est que

pour pouvoir amorcer ce chantier sur l'ancienne ligne 86, une convention doit être établie avec la SNCB, propriétaire de l'assiette. Mais le dossier traîne, au grand dam de Jacques Dupire et de son collègue.

« Notre Commune ne peut engager des travaux sans cette autorisation du gestionnaire ferroviaire », nous dit M. Dupire, qui espère que les choses vont rapidement se débloquer. « Nous attendons le feu vert pour pouvoir ensuite envisager la seconde partie des travaux, à savoir l'aménagement proprement dit du RAVeL. La mise en œuvre de cet outil de mobilité douce ne peut être que bénéfique sur les plans touristique, économique et environnemental ».

Par le passé, il était aussi question de créer une voie douce entre l'ancienne ligne de chemin de fer des engrais Rosier et l'école de Moustier, mais le projet n'avait pas été retenu par la Région. Les pouvoirs locaux n'ont toutefois pas abandonné l'idée. ■

Des subventions pour 7 communes

Quintupler l'usage du vélo, c'est l'objectif avoué de la Région wallonne qui, par le biais de son ministre de la Mobilité, Carlo Di Antonio, a dégagé une enveloppe de 5 456 600 € pour la promotion de la mobilité douce dans 62 communes. La Wallonie picarde a été gâtée avec

un total de sept entités reprises dans le programme de subvention. Outre Leuze, des budgets sont accordés à Pecq (100 000 €), Mouscron (99 688 €), Silly (97 637 €), Rumes (92 468 €), Ellezelles (64 428 €), Enghien (54 358 €) ainsi que Comines-picarde a été gâtée avec

WALLONIE PICARDE

Nos maïeurs chez le ministre Jambon

Au cours d'une réunion au cabinet de Jan Jambon, dix de nos élus ont relayé leurs inquiétudes sur le financement de la zone de secours.

Une délégation de dix bourgmestres de Wallonie picarde, ainsi que le commandant Olivier Lowagie, se sont rendus ce lundi au cabinet du ministre de l'Intérieur, Jan Jambon, afin de discuter du financement des zones de secours.

Cette réunion a notamment permis à nos représentants communaux de faire part de leurs préoccupations par rapport aux impacts budgétaires liés à la réforme des services incendie. On le sait, certains de nos élus, le maïeur de Belœil Luc Vansaingèle en



Aux côtés du ministre Jambon, les bourgmestres de Lessines, Leuze, Ath, Tournai, Rumes, Brunehaut, Belœil, Antoing, Mouscron et Pecq.

tête, ont beaucoup de mal à digérer la hausse des dotations communales. Au cours de l'entretien, jugé constructif, le ministre de l'Intérieur a rappelé que le financement du fédéral était essentiellement lié au surcoût provoqué par la réforme des zones de secours.

« M. Jambon est bien conscient que cette réforme connaît des ma-

ladies de jeunesse. Il a signifié qu'un deuxième arrêté royal de réparation était en préparation.

Nous ressortons de ces échanges avec pas mal de réponses à nos questions et à nos inquiétudes, qui découlaient parfois de certaines incompréhensions », explique Paul-Olivier Delannois, bourgmestre ff de Tournai et président de la zone de secours Wapi. ■ P.-L.C.

TOURNAI

Des travaux de forage

Dans le cadre de travaux de forage menés au quai du Luchet d'Antoing, du 10 au 17 novembre, le stationnement est interdit des deux côtés de la voirie à une distance de vingt mètres de part et d'autre des habitations susmentionnées. Concrètement, le stationnement n'est pas autorisé à la rue Haigne, dans la

portion comprise entre la rue Saint-Brice et la rue de Glatignies jusqu'au 17 novembre (raccordement des tuyaux de gaz au niveau de la rue Haigne).

Cette portion de voirie sera mise en double sens de circulation. Le sens de circulation comprise entre les deux carrefours avec la rue du Glatignies est inversé. ■

CELLES

Il tombe nez à nez avec les voleurs

Lorsqu'il est rentré chez lui, vendredi soir, peu après 20 heures, un habitant du Vert Marais ne s'attendait pas à tomber nez à nez avec quatre voleurs.

Après avoir remarqué que la porte du hangar était ouverte, la victime a aperçu les mal-

faiteurs. Prenant peur, il est revenu vers son véhicule mais l'un des individus a tenté de lui porter un coup de poing, qu'il a réussi à esquiver. Bien que griffé au visage, le Cellois s'en est bien sorti, tandis que les malfaiteurs prenaient la poudre d'escampette. ■